

Bordée par la rivière des Outaouais et la Rivière-du-Nord, la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil regorge de richesse grâce à ses bâtiments patrimoniaux et ses villages pittoresques.

En travaillant pour la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, vous dites oui à :

- Un horaire permettant un équilibre entre votre vie professionnelle et personnelle;
- Un climat organisationnel vous permettant de vous accomplir et de vous perfectionner;
- Un espace vous permettant d'être créatif grâce aux échanges, à l'écoute et au travail d'équipe.

Horaire :

Lundi au vendredi à défaut de 40h par semaine

Salaire :

Taux horaire entre 21,42\$ et 23,55\$

Les personnes intéressées par ce poste doivent acheminer leur curriculum vitae au plus tard le **23 juin à 16h30** par courriel, à gl.vincent@stada.ca. Notez que seuls les candidats retenus seront contactés.

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER (ÈRE) ENTRETIEN DES PARCS - SAISONNIER

JOURNALIER (ÈRE) ENTRETIEN DES PARCS - SAISONNIER

Titre du poste	Journalier (ère) entretien des parcs - saisonnier
Service	Travaux publics
Catégorie	Personnel de soutien manuel
Supérieur immédiat	Directeur des travaux publics

La Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste de Journalier (ère) entretien des parcs - saisonnier.

SOMMAIRE DES FONCTIONS

- Revêtir les équipements de protection individuelle (bottes à embouts d'acier, casque, lunettes de sécurité, protecteurs auditifs, gants, dossard, etc.), lorsque requis;
- Mettre en place les mesures de sécurité nécessaires pour l'exécution des travaux;
- Assurer la signalisation sur un chantier routier municipal;
- Mettre en place, compacter, casser et couper des matériaux (gravier, sable, terre, asphalte, roche, béton, fonte, ciment, etc.);
- Guider les opérateurs de machinerie lourde et conducteurs de camion pendant les travaux;
- Assister les tuyauteurs dans l'exécution de travaux d'entretien, de réparation et de nettoyage du réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial;
- Effectuer l'entretien périodique des bornes d'incendie, des puisards et des regards d'égout;
- Effectuer l'entretien des pelouses (couper, râtelier, fertiliser et arroser le gazon);
- Faire l'entretien des aménagements paysagers (étendre de la terre, poser des plaques de gazon, planter et tailler de fleurs, des arbustes et des arbres);
- Pulvériser et répandre des produits pour les protéger contre les insectes et les maladies;
- Utiliser et entretenir les équipements de travail tels que les tondeuses, tracteurs, scies à chaîne, cisailles électriques, couteaux à pelouse et scies à émonder;
- Participer au nettoyage des chantiers;
- Accomplir toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.

EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires;
- Expérience pertinente d'un (1) à trois (3) ans;
- Bonne condition physique;
- Détenir un permis de conduire valide classe 5.

La Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil souscrit à l'accès à l'égalité en emploi et l'utilisation du masculin s'applique également au féminin. Notez que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.